

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARCHÉS ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

4 Cahiers, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE;
 Un an 16 fr.
 Six mois 9 fr.
 Trois mois 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES.
 25 centimes la ligne
RÉCLAMES.
 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS	FÊTES	FOIRES	LUNAISONS.
28	Dim.	St Honoré.		☉ D. Q. le 1 ^{er} , à 0 h. 27 du mat.
29	Lundi.	Océan.		☉ N. L. le 7, à 6 h. 19 du soir.
1	Mardi.	S. Aubin.	Cahors, Vaylats, Rouquayroux, Fraysinet, Vayrac.	☉ P. Q. le 14 à 4 h. 33 du soir.
2	Merç.	S. Simplicie.	Puy-l'Évêque, Gramat.	☉ P. L. le 22, à 3 h. 10' du soir.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

DERN. LEVÉE DE BOITE.	DÉSIGNATION DES COURS AINS.	DISTRIBUTION.
3 heures du matin.	Gramat, (Figeac Brives, Tulle).	7 h. du s.
7 h. 30' du matin.	Valence-d'Agen (Midi, Bordeaux).	7 h. du s.
9 h. 15' du matin.	Libos (Paris, Limoges, Périgueux)	4 h. 30 m. du s.
	(Montauban (Caussade, Toulouse)	7 h. du m.
10 heures du soir.	Cazals (Gourdon, Martel, Sarat).	
	Cabrerets (St-Géry)	7 h. du s.
	Castelnau-de-Montratier (Limogne)	

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 24 Février 1864.

BULLETIN

La conduite de l'Autriche et de la Prusse, dans la guerre contre le Danemark, devient à chaque instant plus inexplicable. De l'aveu de l'empereur d'Autriche les hostilités devaient se borner d'abord à l'occupation du Holstein, et voilà qu'aujourd'hui les forces austro-prussiennes envahissent le Jutland. 30.000 Prussiens sont déjà parvenus dans la presqu'île de Sunderwitt, et la ville de Kolding est occupée par eux. Les dépêches du jour nous donnent comme imminente l'attaque de la forteresse du Düppel. Attendons les événements, et surtout ne nous hâtons pas de donner victoire aux alliés, car tout porte à croire que la lutte sera longue et terrible.

Pour l'intelligence des faits qui vont s'accomplir dans cette partie du Danemark, nous publions à la Revue des Journaux un article du Pays dans lequel la disposition du point qui va être le théâtre de la guerre est parfaitement décrite, ainsi que les moyens de défense et d'attaque des deux armées ennemies!

Le Times, à propos de l'envahissement du Jutland, jette un coup d'œil rétrospectif sur la dernière guerre que les Prussiens firent au Danemark, et il rappelle des souvenirs qui sont bien de nature à exercer une certaine influence sur le cabinet de Berlin.

A cette époque, dit le journal anglais, le Jutland fut occupé par une partie des troupes du maréchal Wrangel. La Suède alors prit fait et cause pour le Danemark, et un corps de troupes fut expédié dans l'île de Fanen, tout prêt à porter secours aux Danois, si les troupes prussiennes faisaient un mouvement offensif.

La Russie protesta également contre cet envahissement, et le grand-duc Constantin reçut l'ordre de conduire la flotte sur la côte du Danemark et d'assister les Danois « de la manière qui lui semblerait la plus efficace. »

Que doit espérer aujourd'hui le Danemark? L'alliance de la Suède : On en parle déjà. — Quant à la Russie, il n'est pas probable qu'elle intervienne. Mais l'Angleterre, qui a poussé Christian IX à la résistance en lui promettant aide et secours, restera-t-elle majestueusement drapée dans sa politique insaisissable?... Ses grandes promesses seront-elles stériles? Les paroles, belles d'indignation, prononcées, ces jours derniers, par lord Palmerston à la chambre des communes, refusent toute réponse à ces questions. M. Newdegate demandait si le gouvernement ne considérerait pas le fait de l'envahissement du Jutland « comme une violation des engagements pris par l'Autriche et par la Prusse, et si l'adopterait pas des mesures énergiques pour assurer l'exécution du traité de 1852. » Le Sun donne la réponse suivante du premier lord de la trésorerie :

« Nous n'avons pas de preuves décisives des intentions de ces gouvernements d'entrer dans le Jutland. Le seul renseignement, à ce sujet, est la dépêche publiée dans les journaux, ce soir. Sans aucun doute, l'entrée dans le Jutland serait considérée comme une aggravation de la grande injustice et du violent outrage commis, à mon avis, par l'Autriche et la Prusse en entrant dans le Sleswig. De grands sacrifices ont été faits, le sang a coulé, la Prusse et l'Autriche en sont responsables. — Quant à la seconde partie de la question, sans vouloir manquer de respect à l'honorable membre et à la Chambre, je dois refuser de répondre à toutes questions sur notre politique à venir. »

Laissant à l'avenir le soin de mettre à découvert la politique du cabinet anglais, nous devons mentionner une dépêche de Londres, en date du 20 février; qui, dans les circonstances présentes, a bien son importance :

L'express annonce que l'escadre du canal, sous les ordres du contre-amiral Dacres, qui est actuellement dans le Tage, a reçu l'ordre de revenir en Angleterre et de se concentrer à Portland-Roads pour y attendre des ordres ultérieurs. Des instructions, à cet effet, sont parties jeudi de l'amirauté.

A Naples, dit une correspondance, les nouvelles qui font croire à la guerre sont accueillies avec grand plaisir par toutes les classes de citoyens. On répète partout, et non sans raison,

à ce qu'il paraît, que 20 bataillons de troupes, formant un effectif de 27.000 hommes, vont être appelés des provinces méridionales, dans le nord de l'Italie. Ces troupes seraient remplacées par un nombre égal de gardes nationaux mobilisés. On n'attend, pour effectuer ses mesures, que la fonte des neiges, tombées en très-grande quantité sur l'Apennin. Déjà des navires de transport sont en partance dans les rades de Gênes, Livourne et Naples.

Par suite de l'adoucissement de la température, le mouvement national se ranime, dans toutes les provinces polonaises. Il n'est, du reste, jamais ralenti dans les palatinats de Cracovie, Sandomir, Lublin et Podlachie, lors même qu'il y avait vingt degrés réaumur au-dessous de zéro.

Le supplice que vient de subir le brave Jankowski, que nous donnons plus loin, excite l'indignation générale en Pologne. Ce sang si pur, au dire même des Russes, crie vengeance. Aujourd'hui, plus que jamais, la soumission de ce pays au Czar est impossible. L'ordre ne peut plus y régner que sur des cendres... Malheureuse Pologne!

Des troubles, sans grande importance, ont eu lieu à Athènes, ces jours derniers. A la suite d'une altercation entre le fils du maréchal de la cour, Soutzo, et un journaliste, des attroupements se sont formés; il a fallu l'intervention militaire pour les dissiper.

Juarez a décidément quitté le Mexique. Les dépêches de la Vera-Cruz confirment sa retraite dans le Texas.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Copenhague, 21 février.
 Le blocus sera déclaré jeudi dans tous les ports orientaux du Holstein et du Sleswig à l'exception de Neustadt.

Un léger engagement a eu lieu, hier, dans la presqu'île de Sunderwitt.

Sleswig, 21 février.

Cent hommes du corps des pionniers ont commencé

la démolition des fortifications en Danewerk, qu'il doit être poussée très-rapidement. Ils sont aidés dans ce travail par 400 ouvriers ordinaires.

Vienne, 21 février.

Le Wandzeur parle de l'émotion produite à Varsovie, par le rapet qui vient de commettre deux officiers russes qui, sous prétexte de perquisition domiciliaire et accompagnés d'un soldat de police, ont pénétré dans la maison du chirurgien Kewann, rue Pokorna, et ont enlevé sa jeune sœur. Un élève chirurgien qui se trouvait là, ayant voulu courir pour appeler du secours, a été blessé d'un coup de baïonnette.

L'insurrection se relève en Lithuanie. Dans le palatinat d'Augustowo, deux détachements se sont formés sous le commandement de Tonino et de Kulwicz.

Turich, 22 février.

Une convention en dix articles, fixant d'une manière exacte la nouvelle frontière franco-suisse dans la vallée des Dappes, sur la base du traité du 8 décembre 1862 et des Conférences des commissaires nommés par les deux gouvernements, a été signée le 18, par le ministre des affaires étrangères de France M. Drouin de Lhuys et par le ministre de Suisse à Paris, M. Kern.

Londres, 22 février.

D'après des avis de Lisbonne, le comte Avila serait nommé ministre plénipotentiaire de Portugal à Paris. Le vicomte Paiva, serait transféré de Paris à Madrid et le duc de Saldanha de Rome à Londres.

Plymouth, 21 février.

Le bruit court qu'une corvette et deux canonnières doivent arriver ici, de la Méditerranée pour protéger les navires allemands.

Le texte du projet de la loi portant modification des articles 414, 415 et 416 du code pénal relatif au délit de coalition a été déposé avant-hier sur le bureau du Corps-Législatif.

Revue des Journaux

LE PAYS.

Le Pays croit devoir, pour l'intelligence des dépêches qui vont se succéder, préciser la situation topographique et stratégique du théâtre principal de la guerre.

« L'île d'Alsen, placée à droite du Sleswig, dans la Basilique, n'en est séparée, écrit M. Lannau-Rolland, que par un détroit, un canal, dont la profondeur varie entre 10, 20 et 36 mètres. Sa largeur est de 300 à 500 mètres. » La flotte danoise entoure complètement l'île d'Alsen pour la protéger, prendre part à

— Vous accusez, mais vous ne prouvez pas dit la comtesse, les yeux enflammés de colère.

— Oh ! il n'est pas difficile d'administrer la preuve de l'accusation, répondit Joseph avec un sourire de mépris. Considérez seulement ce qui se passe en Pologne depuis qu'on y prévoit le sort réservé à ce pays. Que fait le comité de la diète depuis qu'il sait qu'il touche à son terme ! Il siège jusque dans la nuit, pour s'occuper, non pas des intérêts de la Pologne, mais des siens propres. Ses membres s'alloient des pensions, des starosties, des biens héréditaires, que sais-je encore ? aux dépens de la malheureuse république, portant ainsi le coup de grâce à leur honneur et à leur patrie. Depuis longtemps déjà, la diète donnait le honteux spectacle d'une injustice, d'une folie et d'une rapacité sans exemple dans l'histoire des autres pays. Les mots de liberté et d'amour de la patrie sont dans toutes les bouches, mais pas un peuple civilisé n'a aussi peu de patriotisme que les Polonais. Leurs souffrances et leurs revers ne les ont pas corrigés : les passions et les inimitiés qui ont fait leur malheur subsistent toujours. L'orgueil et la soif de dominer ne sont pas éteints dans des esprits qui semblent d'ailleurs insensibles aux humiliations les plus dures que leur fait subir l'étranger. Esclaves qui se laissent river des chaînes sans opposer de résistance, ils veulent encore régner sur d'autres esclaves ! Telle est en réalité la Pologne d'aujourd'hui, et c'est là l'unique cause de sa mort !

— Non, s'écria la comtesse, la Pologne meurt de la rapacité et de la soif d'agrandissement de ses voisins. Ce sont eux qui l'ont empoisonnée de leurs mauvais conseils, de leurs suggestions et de leurs appâts ; ce sont eux qui ont nourri l'esprit de discord, d'avidité et de domination qui la partage en deux camps ennemis, en lui imposant un roi qui n'était qu'un instrument dans leurs mains, que le

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 24 février 1864.

UN ÉPISODE DU RÈGNE DE

MARIE-THÉRÈSE

NOUVELLE HISTORIQUE

D'APRÈS L. MÜHLBACH, PAR LA VICOMTESSE DE LERCHY.

11

Finis Poloniae. (Suite.)

La comtesse, comprenant fort bien que l'empereur voulait la contraindre à s'éloigner, se dirigeait doucement vers la porte. Mais Marie-Thérèse, qui était restée un moment comme absorbée dans ses pensées, s'essuya de courir à elle et de la retenir. La dureté et la cruauté de l'empereur, incompréhensibles pour elle qui n'en connaissait pas la cause, firent redoubler dans son cœur généreux la sympathie et la compassion pour cette femme tout à l'heure si ardente et si fière, et maintenant si humble et si abattue.

— Demeurez, comtesse, lui dit-elle vivement. — Mon fils Joseph, continua-t-elle en se tournant

vers l'empereur avec un geste fier et majestueux, tu viens chercher ma signature. Mais avant que je la donne, prouve aux yeux de Dieu, aux yeux de ta mère et enfin aux yeux de la Pologne, — personnifiée en la comtesse ici présente, — qu'il était impossible à l'Autriche d'agir autrement. Si tu peux justifier le partage, tu soulageras mon cœur d'un poids énorme, car depuis des mois la malheureuse Pologne m'a coûté bien des larmes, m'a causé bien des souffrances.

— Justifier ! s'écria l'empereur. Il y a bien des choses que l'on peut défendre, mais non justifier, et la nécessité excuse bien des actes condamnés par la conscience.

— Prouve la nécessité de notre conduite, reprit impérieusement l'impératrice. Dis-moi pourquoi la Pologne doit éprouver un sort sans précédent dans l'histoire, pourquoi ses voisins ont le droit de démembrer ce pays qui vivait en paix avec eux tous, et dont le malheur et les dissensions se renfermaient dans ses propres frontières.

Ce malheur et ces dissensions, répliqua Joseph irrité, menaçaient les Etats voisins. La Pologne gisait au milieu de nous, expirant d'une maladie contagieuse, et son dernier souffle empoisonnait notre pays. Quand une maison brûle, n'est-ce pas un devoir pour les voisins d'en détruire une partie pour en éteindre le feu ?

— Mais peuvent-ils s'approprier une partie du feu qu'occupait la maison ? demanda l'impératrice.

— Le peuple qui occupe ce sol en était, après Dieu, le propriétaire dit solennellement la comtesse. Mais Dieu, pour éprouver la moralité des puissants de la terre, leur montra la Pologne ! — Mais Dieu éprouve aussi la moralité des peuples, répondit l'empereur ne se possédant plus. Les Polonais ont beaucoup souffert, il est vrai, mais leurs souffrances ne doivent pas faire oublier

La reproduction est interdite.

la résistance contre les Austrô-Prussiens et pour servir de refuge, en cas de désastre, aux régiments danois que l'invasion allemande renfermerait dans cette impasse.

» D'après les derniers renseignements, la 1^{re} la 2^e et une partie de la 3^e division danoise se trouvent dans l'île d'Alsen; 6 bataillons détachés occupent les retranchements de Düppel. Deux autres bataillons se trouvent à Frédéricia, où deux régiments doivent être envoyés par mer.

» A gauche de l'île d'Alsen, sur la partie continentale du Sleswig, sont les collines de Düppel, surmontées et entourées de fortifications qui défendent l'accès du détroit.

» En face, dans l'île, est Sunderburg, qui, par ses batteries, complète en cet endroit la défense du canal.

» Les collines de Düppel sont surmontées de sept redoutes, elles forment une ligne très-forte et sont reliées entre elles par des batteries armées de grosses pièces d'artillerie. Les remparts sont en terrasse et ont sept mètres de haut, ils dominent des fossés de sept mètres de large et de quatre mètres de profondeur.

» De l'autre côté du canal, la plage de l'île d'Alsen est plus élevée que celle du continent et armée de batteries dont les feux se croisent en tous sens sur le détroit.

» Il y a deux ponts de bateaux construits sur le canal, qui vont de Düppel à l'île d'Alsen; les têtes de ces ponts sont bien défendues. Les fortifications de Düppel sont environ à 1,500 mètres en avant des têtes de pont.

» Enfin, à un kilomètre en avant de Düppel, sur le continent, est Nubel, village un peu fortifié, où sont venues s'établir les avant-gardes de l'armée prussienne.

» Tel est l'ensemble de la contrée et des positions stratégiques, où les Prussiens et les Danois sont maintenant en présence.

MÉMORIAL DIPLOMATIQUE.

Le *Mémorial diplomatique* est d'avis que le cabinet de Copenhague doit faire aujourd'hui tout son possible pour favoriser le rétablissement de la paix.

« La résistance vraiment courageuse, héroïque, des troupes danoises, fait observer M. Paul Boutet, est une ample et légitime satisfaction donnée au sentiment national. L'honneur est sauf et le patriotisme le plus jaloux ne peut se trouver blessé de céder à la nécessité de s'incliner devant l'Europe entière. Ira-t-il, au lieu de cela, solliciter une intervention armée que tout le monde lui refuse, puisque le roi lui-même a déclaré qu'on l'abandonnait? Non, maintenant l'honneur et l'intérêt de son peuple lui commandent de prendre l'initiative de nouvelles négociations diplomatiques et de provoquer la réunion de la Conférence à laquelle l'Autriche et la Prusse, même depuis le commencement des hostilités, se déclarent prêtes à adhérer. Car, quelles que soient les forces dont il dispose, la valeur et l'entraînement de ses troupes, il n'est pas possible non plus qu'il ne sente pas que la guerre, en se prolongeant, grandit les sacrifices et par conséquent les exigences de l'Allemagne, qu'on peut dire réduites à leur minimum aujourd'hui. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

On nous écrit de Varsovie, 16 février : « Vous savez déjà par le télégraphe que le chef d'insurgés Jankowski a été pendu dans la journée du 11. Ce vaillant patriote, aimé et vé-

né par la nation, plus encore qu'aucun de ses frères d'armes, considéré par les Russes eux-mêmes, à cause de sa conduite sans tâche et de ses procédés vraiment chevaleresques, a péri de cette mort ignominieuse qu'on réserve ordinairement aux criminels. La potence avait été déjà dressée pour lui, il y a quinze jours; mais les autorités avaient alors de graves préoccupations: il s'agissait pour elles d'organiser un bal qui eût la portée d'une manifestation et dont les préparatifs absorbaient comme une affaire d'Etat. Exécuter un des plus vaillants chefs polonais juste au moment où on voulait entraîner au bal le plus grand nombre possible de ses compatriotes, eût été une maladresse. Aussi retarda-t-on l'exécution de quinze jours. L'affaire des bals étant terminée, les autorités purent s'occuper de l'exécution. Jankowski est officiellement accusé d'avoir livré, depuis le mois de février de l'année dernière, plus de quarante combats aux troupes russes. Sa conduite, comme homme et comme soldat, a toujours été irréprochable. Les Russes eux-mêmes avaient pour sa grandeur d'âme, pour sa conduite chevaleresque et pour ses talents militaires une véritable estime.

Les deux exécutions qui ont eu lieu en même temps que celle de Jankowski, semblaient avoir été commandées exprès pour faire ressortir l'ignominie du supplice réservé au brave chef d'insurgés. L'un des deux autres condamnés était un nommé Frédéric Schudler, qui avait tenté d'assassiner, dans un guet-apens, un colonel russe. Ce Schudler a été pendu au même gibet que Jankowski. Le second était un cosaque qui, suivant le rapport officiel, avait déserté pour se livrer au vol et au brigandage; il avait cherché à violer une jeune fille, en avait tué une autre, puis, ayant grièvement blessé une femme, avait poursuivi, le sabre hors du fourreau, les paisibles habitants d'un village. Ce cosaque est mort en même temps que Jankowski; mais les autorités lui avaient réservé une mort plus honorable. La mort d'un soldat: le cosaque a été fusillé. Le chef polonais, homme d'une rare beauté, monta en souriant les marches de l'échafaud; et tout en en gravissant les degrés, il saluait la foule navrée de ce spectacle. Sa malheureuse femme assistait à cette scène déchirante; on l'emporta évanouie et à demi-morte de la place où avait eu lieu l'exécution. Quant à Schudler, il fallut le porter sur l'échafaud; il n'avait pas la force d'engraver les marches. (L'Aigle de Toulouse).

Banquet de l'Isthme de Suez.

Cette imposante manifestation nationale vient d'avoir lieu au Palais des Champs-Élysées, avec un ordre, une régularité dont on ne saurait trop faire l'éloge. — A six heures, les convives arrivaient de toutes parts et étaient reçus au haut du grand escalier, dans un vaste salon, où se trouvait le buste de l'Empereur surmonté d'un faisceau de drapeaux tricolores. — Tout à côté, était la salle du banquet, occupant la largeur du Palais des Champs-Élysées. Là, étaient dressées vingt tables immenses perpendiculaires à la table que devait occuper S. A. I. le prince Napoléon et les principaux personnages invités. Parmi eux, se trouvaient à la droite et à la gauche du Prince, M. Ferdinand de Lesseps, M. l'amiral Jurien de La Gravière. Venaient ensuite M. Dupin aîné, Dumas, Elie de Beaumont, etc., etc.

Derrière le fauteuil du prince était l'écusson des armes impériales, puis venaient, tout le long des vastes murailles, les écussons des principales villes de France, surmontés de faisceaux de drapeaux. Huit magnifiques lustres tombaient du plafond; vingt candélabres chargés de bougies éclairaient les côtés de la salle, et, sur chaque table, se dressaient cinq candélabres, également chargés de bougies.

de grands et savants hommes; mais, longtemps après ma mort, on verra les fatales conséquences de cette iniquité.

Et, soit pour dissimuler sa propre émotion soit pour se soustraire à une explosion du chagrin de la comtesse, Marie-Thérèse se retira sur-le-champ dans la pièce voisine.

L'Empereur resta donc seul avec la comtesse. Ils étaient la face à face, silencieux et profondément émus.

Enfin un pénible soupir s'échappa du sein oppressé de la Polonoise.

— *Finis Polonia!* s'écria-t-elle douloureusement; puis elle leva les yeux vers le ciel et se dirigea lentement vers la porte.

Joseph toujours immobile et muet, la suivait d'un regard plein de tendresse et d'angoisse; tout à coup il la vit chanceler et étendre, mais en vain, les bras à la recherche d'un point d'appui.

D'un bond il fut près d'elle, ouvrit les bras et l'attira sur son cœur, presque défaillante.

Etourdie, subjuguée, elle appuya un moment sa tête contre l'épaule de Joseph, et deux larmes tombèrent de ses yeux fermés sur la main de l'Empereur.

— *Finis Polonia!* répéta-t-elle en frissonnant de tous ses membres; puis elle se dégagea des bras de Joseph et marcha vers la porte sans le regarder.

— Adieu! murmura-t-elle, adieu!

L'Empereur la saisit par la main au moment où elle allait sortir.

— Anna, lui dit-il profondément ému, Anna, voulez-vous me quitter ainsi? Est-ce là votre dernier adieu? Ne nous reverrons-nous plus jamais?

Elle tourna lentement la tête de son côté et le considéra longtemps avec une indicible expression d'amour et de chagrin.

— Nous nous reverrons encore une fois, répondit-elle.

Dix-sept cents convives étaient présents, et plus de quinze cents demandes ont dû être refusées, faute d'espace. On avait eu l'idée de donner la fête dans la salle de l'Opéra, mais les premières dispositions étant prises, il a fallu renoncer à ce projet. Avant le dessert et le café, les toasts ont eu lieu. Le premier, acclamé par de formidables applaudissements, des cris de: Vive l'Empereur! a été porté à Napoléon III, par M. Milecamp, le plus fort des actionnaires de la Compagnie de l'Isthme de Suez. Le second appartenait à S. A. I. le prince Napoléon.

Est-ce un toast que le prince Napoléon a porté? Non! Il a prononcé en faveur de la Compagnie de l'Isthme, un admirable plaidoyer, écouté avec la plus avide attention par les convives. Pendant plus d'une demi-heure il a tenu, suspendue à ses lèvres, cette immense assemblée, tantôt excitant son enthousiasme, ses sympathies, son hilarité par des traits empreints d'un esprit tout français, improvisant avec la plus heureuse facilité et sans cesse interrompu par des bravos frénétiques.

Mieux que personne, S. A. I. pouvait parler de l'Isthme de Suez, de ses travaux, de son avenir, de cette œuvre si complètement humanitaire comme elle l'a appelée, car elle a foulé le sol de l'Egypte, parcouru le chemin que ne tarderont pas à franchir les navires de toutes les nations.

Le prince a donné une sorte d'historique de la Compagnie. Il a parlé de ses commencements, des difficultés qui lui avaient été suscitées. Il a félicité M. de Lesseps, « son ancien bon ami, » de l'énergie qu'il avait déployée. Il a tour à tour traité la question au point de vue de l'Egypte, de la Turquie, de l'Angleterre, avec autant de verve que de franchise.

« Nous sommes ici en famille, s'écriait-il, nous n'avons à nous occuper que de nos affaires. Ce sont mes convictions, mes opinions personnelles que je vous exprime. Il faut nous dire la vérité dans une circonstance qui intéresse à un si haut degré l'honneur de la France. Je ne représente que moi à ce banquet, mais je suis bien convaincu que le gouvernement de la France, toujours actif à étudier l'opinion générale, secondera, protégera une si grande, une si honorable entreprise, l'œuvre de la France. » Avec une verve inépuisable, S. A. I. a discuté successivement les attaques qui ont été livrées à la Compagnie et mettant l'assemblée dans sa confiance, il lui a révélé un fait des plus bizarres.

Nubar-Pacha a été le camarade d'enfance et d'études du prince Napoléon. Les deux anciens écoliers se sont retrouvés un jour sur les bords du Nil, l'un prince impérial de France, l'autre secrétaire du vice-roi d'Egypte. On ne peut se faire une idée de l'intérêt avec lequel ces confidences du prince ont été accueillies. S. A. I. a recommandé aux actionnaires de persévérer dans leur œuvre grandiose. Il leur a demandé de la patience, de la concorde, de la conciliation.

Il a traité avec la même hauteur de pensées et de vues, la question de la corvée, des terrains.

Après le Prince, M. Ferdinand de Lesseps, M. Dupin aîné, ont pris la parole et ont fait entendre les plus chaleureux encouragements.

A dix heures, le banquet était terminé. Le Prince Napoléon a quitté le palais au milieu des acclamations et reconduit jusqu'à sa voiture par la foule des convives.

Rarement une plus belle fête a été donnée à Paris. Elle sera certainement l'événement du jour.

Ch. d'ARGE.

DE L'INDUSTRIE VINICOLE

Nous voyons avec plaisir que nos observations sur la question des vins ont été entendues dans nos contrées. Pouvait-il en être autrement? L'industrie vinicole a dans notre département une importance trop grande, trop d'intérêts s'y rattachent, pour que, — cette branche de notre commerce étant en souffrance, — tous les producteurs intelligents ne s'en émeuvent et ne protestent de toutes leurs forces. Nous le répétons: le *Journal du Lot* ouvre ses colonnes à toutes les opinions qui voudront se faire jour sur cette matière. D'un débat exempt de passion et de parti pris sort toujours la lumière. Il s'agit d'arrêter dans son principe un mal dont les conséquences seraient

- Quand? demanda-t-il d'un ton pressant.
- Quand le moment sera venu! Alors je vous ferai prévenir. Jurez-moi de ne pas demeurer sourd à mon appel et de venir à notre dernière entrevue.
- Je vous le jure!
- Adieu!
- Adieu, Anna! Oh! tendez-moi encore une fois votre main!
- Non! répondit-elle séchement; puis elle s'empressa d'ouvrir la porte et de sortir.

XI

— La fête de la prise de possession de la Pologne.

Le pas décisif était fait; les trois puissances si longtemps ennemies s'étaient tendu la main pour démembrer la malheureuse Pologne, afin de décharger le roi Stanislas d'une partie du fardeau trop lourd pour ses épaules. Stanislas-Auguste avait en vain imploré contre cette spoliation l'appui de l'Angleterre et de la France. Celles-ci ne voulurent pas s'engager, en faveur de la Pologne épuisée, dans une guerre avec les trois puissances spoliatrices dont les armées occupaient les frontières de leurs nouvelles possessions.

Dans la première explosion de son désespoir, le roi Stanislas avait bien juré de se laisser couper la main droite plutôt que de signer l'acte de partage; mais les alliés, irrités de cette longue résistance, lui firent enfin déclarer par leurs représentants à Varsovie que leur patience était à bout. L'envoyé russe accompagna même cette déclaration d'une menace. « Si le roi se refuse, dit-il à exécuter l'acte de partage et à convoquer une diète qui le sanctionne, le roi et son pays seront frappés du sort le plus affreux, et Sa Majesté peut être convaincue qu'on ne lui laissera pas même une cuiller d'argent. »

Ce roi faible et malheureux n'eut pas le courage

inévitablement funestes pour nos produits vinicoles, et nous sommes heureux de le constater, la cause est en bonnes mains. Nous aimons à voir ainsi des hommes dont la compétence est hautement reconnue, prendre fait et cause pour cette importante question et apporter dans la discussion cette modération, cette dignité de langage qui ajoutent encore à la force des arguments.

L'article suivant d'un de nos abonnés se recommande par toutes ces qualités, et nos lecteurs lui prêteront, nous n'en doutons pas, toute l'attention qu'il mérite.

LOUIS LAYTOU.

L'industrie vinicole est en souffrance dans notre vallée. Le fait a déjà été constaté dans le *Journal du Lot*, qui a poussé le premier cri d'alarme dans la presse départementale.

Cette souffrance, d'où nous vient-elle? Comment expliquer le délaissement de nos vins, au moment où l'on supposait, que Paris allait entrer en concurrence avec Bordeaux, par la voie rapide qui vient de s'ouvrir à la limite ouest de l'arrondissement de Cahors? De ces deux marchés, le plus ancien nous est depuis peu systématiquement fermé, et le nouveau reste, à notre égard dans son indifférence traditionnelle. Le mal est-il donc sans remède, ou n'est-il simplement que passager? Entre ces deux hypothèses l'hésitation n'est pas permise, et c'est dans la seconde qu'il faut chercher la vérité. Il est facile, en effet, de démontrer que la cause du mal est factice, qu'il est trop récent pour avoir pénétré profondément, et que sa durée aura un terme prochain; mais à la condition expresse que nous ne faiblirons pas dans la lutte engagée avec Bordeaux, et que nous travaillerons énergiquement à nous créer vers le centre et le nord de la France, des relations nouvelles à la fois plus solides et plus indépendantes.

L'habileté du commerce bordelais (Je ne parle ici que du commerce des vins) est universellement reconnue. Je crois même très sincèrement à sa loyauté et à son honnêteté. Mais en fait de spéculation, et sans sortir des limites habituelles de l'équité commerciale, il y a une grande marge. On peut donc supposer, ce qui ne touche en rien à l'honorabilité de personne, que les grands mineurs du marché bordelais ont fait le raisonnement suivant:

« La vallée du Lot est, dès à présent, en communication directe avec Paris. Un propriétaire peut avec ses bœufs, en une journée pour le canton de Puy-l'Évêque, et en deux pour celui de Luzech, porter sa récolte à la gare de Libos. De là inévitablement des prétentions excessives. Que faut-il faire pour ramener ce producteur indépendant à la raison, c'est-à-dire au bon marché? Il a la bonne envie de se créer des relations avec le Nord, mais ces relations ne sont pas encore faites et il faudra du temps pour les établir. Tandis qu'il croit voir en perspective deux marchés ouverts, fermés-lui le nôtre. Prenons nos vins de coupe à Narbonne. Les opérations seront médiocres, pour le profit comme pour le goût; aussi en ferons-nous peu, mais nous aurons l'air d'en faire beaucoup. D'ailleurs nous ne sommes pas absolument au dépourvu de vins de Cahors. Quelques spéculateurs imprévoyants ont déjà fait leurs expéditions habituelles de la saison. Mettons les carrément dans l'alternance, ou de garder ici leurs vins en chaux, et ils savent à quelles conditions, ou de nous les vendre à prix réduit, ce qui sera encore

de braver plus longtemps de pareilles menaces ou de déposer volontairement la couronne dont la faveur de l'Impératrice de Russie avait orné sa tête, quand il n'était encore que beau comte Poniatowsky. Il se soumit s'efforça d'obtenir qu'on lui laissât le plus d'avantages et de territoire possible, convoqua la diète et l'invita à sanctionner l'acte de partage.

Les malheureux Polonais, terrassés, désespérés, restèrent sourds à cet appel, à l'exception de quelques âmes craintives ou vénales, et la diète ne compta que trente-six membres, lesquels, sous la pression et la protection des hussards autrichiens et prussiens qui étaient entrés à Varsovie, accordèrent la sanction réclamée.

Ainsi s'accomplit cet événement inouï, et l'Europe entière, muette et paralysée de surprise, vit la Russie, l'Autriche et la Prusse se partager les plus belles provinces de la Pologne et prendre le tiers de ce royaume.

Pas une main ne se leva pour défendre les droits de la Pologne.

Une fois que les forteresses du ci-devant royaume se furent ouvertes à leurs troupes, les trois puissances purent dire que le partage était un fait accompli.

Marie-Thérèse elle-même était contente de voir terminée enfin cette triste et épineuse affaire. Soit pour remercier Dieu, soit pour montrer qu'elle aussi elle approuvait maintenant le partage de la Pologne, elle avait ordonné qu'un Te Deum solennel fût chanté dans la cathédrale de Vienne pour célébrer l'acquisition du nouveau royaume de Gallicie; et que cette solennité fût suivie d'une grande réception à laquelle furent invités aussi ses nouveaux sujets, les seigneurs, les comtes et les barons de la Gallicie, venus à Vienne pour lui prêter le serment de foi et hommage, et s'assurer ainsi la possession de leurs biens.

En suite au prochain numéro.

pour eux le meilleur parti à prendre. Un peu plus tard, quand, par lassitude, les producteurs du Lot seront venus à composition, ces ventes nous serviront de base, pour établir les cours, dans le Quercy. C'est ainsi que nous détruirons en germe l'effet moral de la concurrence, qui était en prévision, et que nous réaliserons sans peine dans cette campagne, et peut-être dans la campagne prochaine d'énormes bénéfices.

Telle est, tout porte à le croire, la tactique du commerce bordelais; tactique non déloyale, mais spécieuse, qui, si elle n'était pas écartée, pourrait frapper quelques imaginations, égarer quelques esprits; et produire dans l'industrie vinicole du Lot, une crise qui, pour être passagère, n'en susciterait pas moins des embarras et des dangers. Qu'avons-nous donc à faire pour déjouer cette intrigue? Deux choses très simples: Attendre patiemment que le brouillard de la Garonne se soit dissipé de lui-même, et frapper sans hésitation à la porte du grand marché parisien.

La première proposition est celle-ci: le commerce de Bordeaux délaisse nos vins; gardons-les; il y reviendra toujours. Ce n'est qu'un temps à passer. Si grande que soit sa dextérité en fait de manipulations œnologiques, elle ne peut aller jusqu'à changer la mixtion qui lui vient de Narbonne en une boisson pure, salubre et généreuse. Sans doute il y a déjà des intérêts compromis, et bien malheureusement les expéditions trop hâtives entraîneront de douloureux sacrifices; mais la grande masse des producteurs du Lot est encore intacte. Qu'elle sache faire preuve de patience et de fermeté, en opposant à la tactique bordelaise une attitude impassible. Le jour se fera bientôt, et alors elle recueillera le prix de la prudence et sage réserve qu'elle se sera imposée.

La seconde proposition est trop nouvelle dans le pays pour ne pas exiger quelques explications. Elle sera l'objet d'un second et prochain travail d'analyse, dans lequel, comme dans le premier, le lecteur ne verra que l'expression d'une opinion individuelle très discutable, mais très sincère et très convaincue.

DELDAR.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral du 20 février 1864, le sieur Salgues (Jean), instituteur communal à St-Cernin, a été nommé instituteur primaire de la commune de Fontanes-Lunegarde.

Un officier supérieur de mérite, M. Jules Champollion-Figeac, colonel d'artillerie, directeur de l'arsenal de Grenoble, vient de mourir, à l'âge de 52 ans, après une longue maladie.

Le 31 mars prochain, à dix heures du matin, à Aurillac, un concours sera ouvert pour une place d'agent-voyer ordinaire de 3e classe, au traitement de 1,300 fr. par an. Les candidats devront se faire inscrire à la 2e division de la Préfecture du Cantal, avant le 30 mars 1864.

Un accident est arrivé le 15 février courant, à la gare de Rocamadour.

Un train de marchandises, n° 720, allant de Capdenac à Brives, a rencontré en pleine gare de Rocamadour un train de ballast qui, devant suivre la même direction, était prêt à partir. 37 ouvriers de la Compagnie, qui avaient été occupés à charger le ballast, étaient présentement placés en queue dans un wagon spécial nommé Bagnole.

Le chef du train, n° 732, que les sinuosités de la voie empêchaient de distinguer au loin, est arrivé à toute vitesse sur le train de ballast. La Bagnole a été écartée et douze ouvriers ont été légèrement blessés. Un seul a eu la jambe gauche fracturée.

Une nouvelle période trentenaire étant sur le point de s'accomplir depuis la promulgation du code Napoléon les maires auront à faire examiner attentivement les titres de propriétés des communes afin de prévenir les prescriptions de l'article 2281, § 1er du Code civil.

Par arrêté préfectoral, en date du 24 février courant, les enquêtes des plans parcellaires des terrains à occuper pour la construction de la ligne d'Arvaut à la rivière du Lot, viennent d'être prescrites dans les communes de Bagnac, Saint-Félix, Linac, Vizac, Lunan et Figeac.

THÉÂTRE DE CAHORS

Les acteurs ont redoublé de zèle, dimanche dernier, comme pour remercier les personnes qui, pour venir les voir, avaient bravé un froid

rigoureux et quatre-vingts centimètres de neige, rares dans ce pays.

Dans la Servante de M. Brisebarre, M^{me} Delamare, qui se transforme avec une étonnante facilité, à interprété, avec beaucoup de puissance dramatique, le personnage de la Françoise, toujours surexcitée par la jalousie, la haine ou le remords. Elle a ému dans la scène magistrale où elle raconte comment la rencontre d'un cercueil d'enfant l'a rendue aux bons sentiments et au repentir.

En intelligent acteur, qui a des planches, M. Clément, chargé du rôle du Pierre Fargeau, a donné du relief aux détails de cette sinistre figure d'empoisonneur, qui débute par l'infanticide, violent, calin, ne connaissant d'autre terreur que celle de la Justice, et qui enfin a recours au suicide pour échapper au bourreau.

M^{me} St. Charles (M^{me} Laurence), était bien la douce et mélancolique victime sur laquelle repose l'intérêt du drame.

M. Maurice a bien dit le beau récit qui, audacieux dénoncement, ramène vivante M^{me} Laurence, dont les obsèques avaient eu lieu dans l'acte précédent.

MM. Ferrand et Bertie ont animé des rôles secondaires.

Pour cause de répétition générale la représentation de Montjoye est ajournée. — On jouera demain soir, jeudi, Les amours de Cléopâtre et Ce que Femme veut.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Places données le 19 février 1864.

- Second. SECTION DES LETTRES. Mathématiques: 1er Lauvel; 2e Hensaz. SECTION DES SCIENCES. Physique: 1er Bonnefoy; 2e Sers. Mathématiques: 1er Bonnefoy; 2e Sers. Troisième. Mathématiques: 1er Massé; 2e Vialard. Quatrième. Thème latin: 1er Lacarrière; 2e Guérillot. Cinquième. Thème latin: 1er Pichard; 2e Faurie. Sixième. Thème latin: 1er Lagard; 2e Arnaud. Septième. Thème latin: 1er Agar; 2e Théron. Huitième. Exercices latins: 1er Gélis; 2e Bénâtre.

Enseignement professionnel.

- (Deuxième année.) Narration: 1er Brunet; 2e Richard. (Première année.) Mathématiques: 1er Gaillard; 2e Solacroup. Cours préparatoire. (Troisième année.) Histoire et Géographie: 1er Combès; 2e Azais. (Deuxième année.) Histoire et Géographie: 1er Durand-Foujot; 2e Depeyre. (Première année.) Histoire et Géographie: 1er Delard; 2e Delfour. Le Proviseur, LAPRADE.

La chasse est aujourd'hui close partout, et il est établi que les permis de chasse se sont élevés, cette année, à environ 180,000, représentant plus de 4 millions.

Avant la loi du 3 mai 1844 le prix des permis n'était que de 15 fr.; depuis cette date, il est de 25 fr., dont 15 fr. pour l'Etat et 10 fr. pour la commune.

Malgré la vigilance des maires, beaucoup de personnes réussissent à échapper à cet impôt, car on évalue à 455,000 le nombre des braconniers. Pour la plupart de ceux-ci, c'est une industrie qu'ils exercent, un profit qu'ils poursuivent.

Les départements où l'on délivre le moins de permis sont la Corse, la Lozère, la Loire, le Lot, la Corrèze, l'Ariège, le Cantal, les Basses-Alpes et les Landes. Ceux où l'on en délivre le plus sont la Seine-Inférieure, l'Aisne, Seine-et-Oise, Seine, Oise, Nord, Seine-et-Marne, Somme, Calvados et Marne. En principe, le nombre des permis de chasse est proportionnel à la richesse de chaque département.

D'après des évaluations, faites à minima, la moyenne du produit est, par chaque chasseur, de 50 fr. En multipliant cette somme par 600,000 formant le nombre total des chasseurs régulièrement munis et des braconniers, on a 30 millions de francs pour l'importance réelle de la chasse en France. Quelques statisticiens l'estiment même à 40 millions.

La cour d'Amiens vient de résoudre une question d'un puissant intérêt pour les journaux. Elle a décidé « que le gérant d'un journal qui a inséré une annonce légale, concernant une vente sur saisie immobilière, signée par l'avoué poursuivant, n'est pas tenu d'insérer un avis émané d'une personne désignée dans cette insertion et qui prétend que l'annonce a été faite d'une manière inexacte ou incomplète. »

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 21 février 1864.

6 Versements dont 1 nouveau, 720f » 5 Remboursements dont 3 pour solde. 1834 18

Pour la chronique locale: A. LATTOU.

Nouvelles Étrangères

DANEMARK.

On écrit de Hambourg, 17 février: « Ce serait une grave erreur de croire que la position de Düppel dont les remparts protègent l'armée danoise, est aussi facile à prendre ou à tourner que le Dannewerke. C'est une position beaucoup plus forte et que les Danois sont décidés à défendre jusqu'à la dernière extrémité.

« La guerre se prolongera donc au lieu d'être bientôt terminée, comme le général prussien Wrangel l'a dit à une députation qu'il a reçue à Flensburg.

« Avant-hier, toute la route depuis Flensburg jusqu'à Apenrade était encombrée de troupes et de charrettes transportant les provisions. Les Danois solidement établis dans leur camp de Düppel, attendent l'attaque avec sang-froid.

« L'île d'Alsen est bien plus forte qu'en 1848 et 1849, et, de ce côté, les Danois seront soutenus par des bâtiments de guerre pendant que d'autres croiseront dans la mer Baltique et la mer du Nord, pour faire la chasse aux navires allemands. »

ITALIE.

D'après un journal de Turin, le roi Victor-Emmanuel, recevant le chapitre de Milan, lui aurait tenu ce langage: « Je sais qu'on fait courir le bruit que je ne me trouve pas en bons rapports avec Rome, mais je puis vous rassurer: ce n'est pas vrai. Je suis en excellents rapports avec le Saint-Père, dont j'ai encore reçu, l'an dernier, des témoignages d'affection, à l'occasion du mariage de ma fille. A l'invitation qu'il m'a faite de me rendre auprès de lui, j'ajouterai que je suis en correspondance suivie avec lui, et que je nourris le très-vif espoir que le temps n'est pas éloigné où tous les dissentiments politiques seront conciliés. »

ÉTATS-UNIS.

De grands événements se préparent en Amérique pour le printemps prochain. Le Sud, résolu à tout tenter pour faire triompher sa cause, fait en ce moment des préparatifs formidables. Il concentre encore une fois en masse ses armées, réunit tous les hommes valides sous les drapeaux, et paraît décidé à tenter la fortune des armes par quelques-uns de ces coups qui, dans une telle lutte, fixent le sort des nations.

C'est sur le territoire du Nord qu'il porterait, à son tour, la guerre, pour faire sentir à ses ennemis les maux de ce fléau et chercher sur son territoire les ressources nécessaires à ses armées. On est fort troublé à Washington et on presse les enrôlements à tout prix.

POLOGNE.

On mande de la frontière polonaise en date du 18 février.

Cette nuit les insurgés ont fait sauter près de Vlodawels un train de marchandises; seize wagons ont été fracassés.

Aujourd'hui près de Lazy un accident est arrivé à un train de voyageurs par suite de l'enlèvement des rails.

A Czarsk, les insurgés se sont emparés des caisses publiques.

MEXIQUE.

Nous trouvons dans le Moniteur de l'armée des nouvelles du Mexique arrivées de la Havane à Cadix.

Le général Marquez, blessé dans le combat du 18 décembre par une balle qui lui a traversé les deux joues sans léser les os, est entièrement rétabli et a repris son commandement. Le général Bazaine lui a écrit pour le féliciter de sa belle conduite. M. le marquis de Montholon est arrivé le 14 janvier à Mexico et a pris immédiatement la direction des affaires de la légation française. L'ingénieur en chef du chemin de fer a parcouru la voie le 17, accompagné d'une commission d'officiers français désignée à cet effet. Les travaux de nivellement sont poussés avec activité entre El-Cameron et Paso-del-Macho. La voie ferrée vers le 31 mars atteindra le Chiquihuite.

Pour extrait: A. LATTOU.

Paris

22 février.

Le froid a repris à Paris avec une certaine intensité. Le vent, très vif reste au Nord; le thermomètre marquait, hier, 6 degrés au-dessous de zéro. Aujourd'hui la température s'est bien adoucie.

On attend à Paris le frère du roi de Suède.

Dans les groupes de spéculateurs qui, la Bourse étant fermée, se donnent rendez-vous le dimanche sur le boulevard des Italiens, on parlait aujourd'hui d'une note émise sur les affaires du Danemark, adressée par les cabinets de Paris et de Londres à Berlin et à Vienne. Il est aussi question, de nouveau, mais très conjecturalement, de l'abdication de la reine d'Angleterre.

Chaque jour depuis leur désignation d'office, les avocats de Greco, Trabuco et Scaglioni, ont conféré avec ces prévenus à la Conciergerie. On parle d'une nouvelle protestation de Mazzini.

Judi, 18, l'Empereur et l'Impératrice, accompagnés du prince et de la princesse de Metternich et d'un nombre très restreint d'autres invités, ont chassé dans le parc réservé de Saint-Cloud. A une des précédentes chasses impériales à Versailles, le gibier fut si abondant que l'Empereur envoya le même soir aux élèves de Saint-Cyr 150 faisans.

Au dernier grand bal des Tuileries,

l'Empereur, en se promenant au milieu de ses invités, ayant remarqué un élève de Saint-Cyr, lui demanda de la manière la plus affable comment lui et ses camarades avaient trouvé les faisans de la chasse impériale.

« Sire, excellents, comme tout ce qui vient de Votre Majesté. » La réponse n'était pas mal tournée pour un jeune homme pris à l'improviste.

Il y a aujourd'hui, à la salle Barthélemy, une nouvelle conférence au profit des blessés polonais; on entendra MM. Emile Deschanel et Henri Martin.

Faits divers.

Dernièrement, la Gazette des Tribunaux appelait l'intérêt des personnes charitables en faveur d'une malheureuse famille dont le chef, poussé par la misère, avait eu la pensée coupable de voler un porte-monnaie, le mardi gras, dans la foule, et qui, pour ce fait, avait été condamné à la prison. Cet appel à la bienfaisance a été entendu; de nombreuses offrandes sont arrivées; hier encore, une vingtaine de personnes, tant de Paris que des départements ont envoyé à la Gazette diverses sommes formant un capital d'environ trois cents francs. Que de misères pourraient être ainsi soulagées! Malheureusement il en existe qui se cachent, qui refusent de se faire connaître: La même feuille annonce aujourd'hui: « Une fille M..., récemment accouchée est morte avant-hier, de misère et de besoin, dans un galetas qu'elle occupait à Boulogne-sur-Seine. Elle n'avait ni parents ni amis pour lui venir en aide. On a trouvée assise sur une chaise, le corps enveloppé dans une mauvaise couverture. Le réduit exhalait une odeur infecte; c'est à grand peine, qu'on a pu y pénétrer. »

Un nouveau départ de missionnaires vient d'avoir lieu du séminaire des missions étrangères de Paris. M. Mellac, du diocèse de Toulouse, part pour Siam; M. Lemée, du diocèse de Paris, M. Rouston, du diocèse de Fréjus, et M. Chabrier, du diocèse de Marseille s'en vont dans la Cochinchine occidentale.

Mgr. l'évêque de Limoges vient de partir pour Rome, où il passera les fêtes de Pâques.

Mgr. Dupanloup quittera Rome dans quelques jours pour rentrer en France.

Les consistoires protestants avaient été consultés sur l'opportunité du rétablissement des synodes dans l'Eglise réformée de France: 49 se sont prononcés pour l'opportunité des synodes, entre autres: Alais, Castres, La Rochelle, Le Vigan, Maz-d'Azil, Montauban, Nantes, Nérac, Nègrepelisse, Niort, Orthez, Paris, Rouen, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Hippolyte-du-Fort, Saverdun, Tonneins, Toulouse, Valence (Drôme).

22 ont voté contre, entre autres: Anduze, Clairac, Florac, Lyon, Mazamet, Montpellier, Nîmes, Royan, Saint-Affrique, Sainte-Foy, Sauvè, Uzès.

On lit dans un journal de Paris: « On se préoccupe beaucoup depuis quelques temps, dans les hautes régions musicales, d'un réducteur et transpositeur, inventé par un ancien élève de l'école polytechnique, et qui est appelé à produire une grande et heureuse révolution dans l'art de pianiste.

Ce clavier, qui peut s'adapter aux pianos actuels, réduit l'étude de l'instrument à un temps six fois moindre, et a dû être produit en public, pour la première fois, à Lyon, le 21 du courant, dans le concert annuel de M. Ferdinand de Croze, l'un de nos plus habiles pianistes compositeurs. »

Voici l'époque à laquelle, dans la campagne, chaque ménage tue son porc, et cela, la plupart du temps, on peut même dire toujours, sans tenir compte de l'état plus ou moins sain de l'animal.

Communément on croit que la chair du porc lardé n'est pas nuisible à la santé; cependant il serait prudent de s'en abstenir.

Il est à ce sujet quelques connaissances bonnes à répandre parmi nos populations agricoles.

Pendant la vie du porc, les caractères de larderie sont obscurs et contestés; un seul est certain lorsqu'il existe: ce sont des vésicules ou ampoules ovoïdes, blanches, légèrement teintées de bleu sous la langue.

Chacune de ces vésicules n'est autre chose qu'une espèce de ver se nourrissant de la chair du porc.

Dans cet état, la chair crue ou mal cuite est très malsaine, on le conçoit.

D'où vient la larderie? De la saleté et de l'incurie dans lesquelles le paysan se croit

obligé d'élever ses pores. Cet état de choses est du moins général.

Un bon moyen d'éviter la maladie, ou du moins de la rendre moins fréquente, c'est de tenir le toit à porc aussi propre que possible, et de ne pas y laisser s'accumuler les ordures et les fumiers infects; cela n'est ni difficile ni coûteux. Un autre grand préservatif, c'est, cinq semaines avant de tuer le porc, de mêler à sa nourriture, un jour, 30 ou 40 grammes de sulfate d'antimoine, et le lendemain, 18 grammes de sel de cuisine et 16 grammes de graine de moutarde.

(Courrier de la Montagne.)

Epinal, 7 mai 1863.

Monsieur Didier, à Paris,

Je déclare que votre Graine de Moutarde Blanche (de Hollande) m'a radicalement guéri d'une constipation rebelle, compliquée de douleurs vives dans les reins, qui avait résisté à tous les efforts de la science officielle. Mes évacuations alvines s'opèrent depuis un an sans recours à aucun moyen adjuvant. Je vous autorise, dans l'intérêt de l'humanité, à donner à ma guérison toute la publicité dont vous disposez.

Veillez, Monsieur, m'adresser 2 kilog. de votre précieuse Graine et agréer mes sincères remerciements.

DAVID,

receveur de l'enregistrement.

La culture de légumes tentée à Lille par le 43^e de ligne ayant eu beaucoup de succès, le ministre de la guerre a pensé que ce système pouvait améliorer sensiblement l'ordinaire des troupes et qu'il devait être expérimenté sur une plus grande échelle. En conséquence il vient d'approuver un règlement provisoire prescrivant la création des jardins potagers et dont les principales dispositions sont les suivantes :

Dans les places de guerre où il existe des terrains militaires propres à la culture, les corps qui en feront la demande recevront, à

titre gratuit, une superficie de terrains suffisante pour la création de ces jardins.

A défaut de terrains militaires propres à la culture, et dans les villes de garnison où il n'en existe pas, le service du génie pourra louer des terrains au compte de l'Etat. Dans ce cas, le prix de location, comme tous les autres frais d'exploitation, sera imputé au fonds de l'ordinaire des corps qui bénéficient des produits.

L'exploitation des jardins potagers aura lieu par les soins des corps au moyen de militaires placés sous la surveillance d'un sous-officier ou d'un caporal et sous la direction de l'officier secrétaire de la commission des ordinaires. Ces militaires-jardiniers recevront une gratification journalière fixée à 23 c. pour les sous-officiers, 18 c. pour les caporaux et 13 c. pour les soldats.

La société des Moteurs-LENOIR a cédé le monopole de la vente de ses machines à la société de Valenciennes pour la ville de Valenciennes.

Chaque jour de nouveaux traités de même nature viennent étendre le champ des opérations de la Compagnie, en même temps que les applications de ce moteur si peu encombrant, si facile à employer, se multiplient dans toutes les industries.

La note suivante a été communiquée aux journaux de Paris :

« Un concours de pièces de vers propres à être mises en musique pour être chantées dans les réunions de l'Orphéon, dans les écoles communales et dans les classes d'adultes, est ouverte pour la ville de Paris. Les paroles devront, en conséquence, répondre par le sujet et par le style à cette destination.

Les pièces de vers pourront être divisées en couplets, en strophes à rythme uniforme ou varié. Le nombre des vers ne doit pas dépasser quarante. Outre le mérite de la poésie et de la versification, il sera tenu compte des res-

sources qu'offriront au compositeur de musique le rythme et le sujet.

Les poésies présentées seront jugées par une commission spéciale. Des médailles, d'une valeur de 100 à 300 francs, selon l'importance des morceaux, seront décernées pour chacune des pièces acceptées, dont la propriété restera à la ville.

Les manuscrits devront être envoyés à l'hôtel de ville, bureau de l'instruction publique, avant le 1^{er} mars. Ils ne devront pas porter le nom d'auteur, mais une épigraphe ou devise qu'il faudra reproduire sur un billet cacheté dans lequel le nom de l'auteur sera inscrit.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs une circulaire concernant l'inscription des candidats à l'Ecole normale supérieure pour le concours de 1864.

Ce concours, qui s'est ouvert le 1^{er} janvier, sera clos non le 1^{er} février, mais le 1^{er} mars, afin de permettre à un plus grand nombre de candidatures de se produire. Le ministre engage les recteurs à faire connaître les avantages considérables qu'offre l'Ecole normale supérieure, « objet tout particulier de l'intérêt du gouvernement, » et à provoquer eux-mêmes les candidatures parmi les élèves les plus distingués des établissements de leur académie.

Aux termes de l'arrêté du 23 novembre dernier, les candidats pour la section des lettres devront, à l'avenir, indépendamment des conditions exigées par le règlement du 7 décembre 1850, justifier d'une année complète et distincte de philosophie.

Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

On signale un retour d'activité quant aux

transactions, vinicoles, ce qui prouve que les détenteurs ont été bien inspirés en gardant leurs produits en cave ou en cellier. Les alcools, au contraire, ont une faible tenue; on offre les 3/6 betterave dans les 69 à 70 fr. (hect.) Le Languedoc est à 92 fr. Petites affaires dans les Charentes, mais ferme tenue, surtout pour les eaux-de-vie bien traitées.

Les sucres sont stagnantes au cours de 84 fr. (les 100 kil.) pour la betterave bonne 4^e. Le colonial manque.

A l'égard des huiles, ont fait quelques ventes, sur place de Paris, entre 96 et 96-50 les 100 kil. Le livrable subit un écart de 1 fr. à 1, 50 sur le disponible.

Bayvet.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

	22 février 1864.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
au comptant:				
3 pour 100	66 45			05
3 p. % emprunt de 1864	67 20			05
4 1/2 pour 100	95 60			»
23 février.				
au comptant:				
3 pour 100	66 60		15	»
3 p. % emprunt de 1864	67 25		05	»
4 1/2 pour 100	95 70		40	»
24 février.				
au comptant:				
3 pour 100	66 60		»	»
4 1/2 pour 100	95 60		»	»

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

L'abonnement à tous les Journaux se paie par tout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge.

AVIS

M. Séguela, horticulteur, à Cahors, prévient les propriétaires qu'il tient à leur disposition un homme très-expérimenté pour tout ce qui a rapport à la taille des arbres. Longtemps employé dans les jardins d'arboriculture de M. Hardy de Paris, ce tailleur donne aux arbres fruitiers les formes les plus gracieuses et les plus avantageuses pour la fructification. M. Séguela ne doute pas un instant que les propriétaires, amateur du progrès, en ce qui touche l'arboriculture, ne s'empressent de mettre à profit les connaissances de cet intelligent praticien.

LAMPES ET HUILE

DE PETROLE

Lampe PERPETUELLE

à l'HUILE de PETROLE, autorisée par Monseigneur l'Evêque de Cahors (0,05^e de dépense par 24 heures), brûlant à air libre et pouvant être placée dans toutes suspensions au moyen de chaînes dont elle est garnie.

Prix : 5 Francs.

LEPETIT J^{oe}

Rue de la Liberté, à Cahors.

GUÉRISON

DE LA MALADIE DE LA VIGNE

par l'appareil Boissonade, prêtre, rue Neuve, 4, Rodez (Aveyron). Avec 5 fr. on le recevra franc de port, ainsi que la manière de s'en servir. — Que la vigne soit taillée ou non, l'appareil réussit toujours jusqu'au mois de mai.



POUDRES ET PASTILLES

AMÉRICAINES du docteur PATERSON

de New-York (Etats-Unis), toniques, digestives, stomachiques, anti-nerveuses. — La lancette de Londres (21 août 1858), la Gazette des hôpitaux, etc., etc., ont signalé leur supériorité pour la prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, aigreurs, spasmes nerveux, digestions laborieuses, gastrites, gastralgies, etc. Prospectus en plusieurs langues. — Exiger la signature de FAYARD, de Lyon, seul propriétaire. — Dépôts principaux : New-York, ph. FOUGERA; Londres, ph. WILCOX et Co, Oxford Street, 336, Paris, ph. rue Palestro, 29; à Cahors, VINEL, pharmacien.

GRANDE Photographie française,

COURS FÉNELON, A CAHORS.

Les physionomies les plus difficiles sont rendues d'après le procédé logique suivi par M. Marsan, basé sur ce principe, que chaque personne a une pose à elle qui la favorise le mieux; c'est la pose qu'une personne qui veut plaire sait trouver en consultant son miroir.

Beauté des photographies et ressemblance garantie parfaite. L'atelier est ouvert tous les jours et par tous les temps, depuis 9 heures jusqu'à 4 heures du soir; il est toujours tenu à une bonne température.

Rabais considérable sur les prix.

PHOSPHO-GUANO

Engrais AZOTÉ très-riche en PHOSPHATES, complètement SOLUBLES, assimilable aux Plantes, et d'une composition invariable.



IMPORTATION DES MERS DES TROPIQUES.

EDIMBOURG — LONDRES — LIVERPOOL

PETER LAWSON et FILS contractants. CONSIGNATAIRES GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE, L'ESPAGNE ET L'ITALIE : GAILLET LEFEBVRE et Co, Paris, 8, boulevard de Sébastopol, et au Havre.

VENTE EN SACS ET BARILS PLOMBÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS AVEC GARANTIE DE CONFORMITÉ AUX ANALYSES PUBLIÉES.

30 fr. les 100 kil pour quantités supérieures à 30,000 kil. 31 — — — — — à 15,000 — 32 — — — — — inférieures à 15,000 —

franco sur char au Havre, Dunkerque, Nantes, Bordeaux, Marseille, Rochefort et Luçon, payable comptant, sans escompte avant expédition.

UN FRANC DE PLUS PAR CENT KILOS A PARIS.

DEPOTS PRINCIPAUX : Au Havre, GAILLET LEFEBVRE et Co, consignataires généraux; à Dunkerque, VICTOR et LÉON DERODE; à Nantes, F. CAILLARD; à Marseille, A. RACINE et FILS; à Rochefort, E. GOEPFERT; à Bordeaux, U. FOURCAND LÉON et Co; à Luçon, A. OLIVIER et F. BARDIN. Et dans toutes les principales villes de France.

ROB BOYVEAU L'AFFECTEUR

Le Rob végétal du docteur BOYVEAU-L'AFFECTEUR, seul autorisé et garanti véritable par la signature GIRAudeau SAINT-GERVAIS, guérit radicalement sans mercure, les affections de la peau, dartres, serofules, suite de gale, ulcères, accidents de couches, de l'âge critique et de l'acreté des humeurs, les maladies syphilitiques, récentes, invétérées ou rebelles au copahu, au mercure et à l'iode de potassium. — Consultations gratuites, par correspondance, au cabinet du docteur GIRAudeau SAINT-GERVAIS, 12, rue Richer, à Paris. — Chez les pharmaciens et droguistes de France.

Veuve CHAMPARINY, Place au bois, à Cahors.

Vente de Schiste ET DE Pétrole

Assortiment de Lampes électriques vendues à 30 0/10 au dessous du cours. Grand choix de ferblanterie et de poterie d'étain. Ustensiles de café et de cuisine. — Articles de fer battu. — Le tout livré à un rabais considérable.

La veuve Champariny se charge de faire exécuter toute commande consistant en ouvrages de bâtisses.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE

RIVIÈRE

à Cahors, rue de la Préfecture, n° 8

Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins seront vendus à un rabais considérable.

Lesieur RIVIÈRE se charge d'exécuter toute commande d'ameublement qu'on voudra bien lui faire.

CAFÉ DE GLANDS DOUX



DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

LE TAPIOCA DE GROULT J^{NE}

EST L'OBJET DE NOMBREUSES CONTREFAÇONS;

EXIGER LA SIGNATURE.

Dépôt à Paris et dans toutes les villes de France.

L'Eau de Léchelle

pectorale qui rend de services à la santé publique, guérit les MALADIES DE POITRINE, DE COEUR, D'ESTOMAC et D'INTESTINS; elle combat avec efficacité les pertes, la chlorose, la phthisie, les diarrhées, l'appauvrissement du sang, le dépérissement organique et toutes hémorrhagies. — Honorée d'un Mémoire à l'Institut de France, elle est ordonnée dans tous les pays. — A Paris, chez l'auteur, 35, rue Lamartine, CONSERVATEUR DE L'ELECTRICITÉ NATURELLE. On la prescrit pour la guérison certaine des RHUMATISMES, fraîcheurs, GOUTTE, névralgies et toutes DOULEURS des ARTICULATIONS, soit aiguës ou chroniques. Vente chez Messieurs les pharmaciens de tous pays.

Dolorifuge Léchelle

TRICE DE L'ELECTRICITÉ NATURELLE. On la prescrit pour la guérison certaine des RHUMATISMES, fraîcheurs, GOUTTE, névralgies et toutes DOULEURS des ARTICULATIONS, soit aiguës ou chroniques. Vente chez Messieurs les pharmaciens de tous pays.

La Pulvérisine d'Appert

le clarifiant le plus prompt, le plus énergique, le plus infailible. — 8 fr. le kilo pour 32 ou 64 pièces de vin de 2 hect. 50. — Par 5 kilos, franco et payables à 3 mois; au-dessous, suivi en remboursement. — A l'usine des Conserves alimentaires, rue de la Mare (Ménilmontant), 75, à Paris.

C. BERGER

Marchand de Toiles

Rue de la Mairie, A CAHORS

A l'honneur d'informer le public, qu'ayant fait l'acquisition de toutes les marchandises du sieur Delmas, marchand de toiles, il se trouve avoir une quantité considérable de marchandise. Pour en faciliter l'écoulement, il vendra, — malgré la forte hausse, — aux prix anciens.

A VENDRE

Une très-jolie VOITURE, à quatre roues, à patentes, entièrement neuve et très-bien conditionnée. S'adresser à M^{me} veuve MOLINIÉ, liquoriste, à Cahors, rue Valenté.